



Yverdon-les-Bains, le 2 février 2026

Rapport d'activité 2025

Le Service intercommunal d'archivage (SIAr) a été créé le 1^{er} janvier 2012 par plusieurs communes neuchâteloises en vue de mutualiser les compétences et ressources archivistiques pour la prise en charge de leurs archives.

Ces activités sont prises en charge par une équipe professionnelle d'archivistes et sont assurées sur mandat de prestations par la société docuteam.

1. Organisation du SIAr en 2025

Avenant à la convention, entériné en septembre 2025 (voir plus bas, § 4.1).

1.1. Membres de la Convention

Membres au 1^{er} janvier 2025 :

1. Boudry
2. Centre scolaire de Colombier et environs (CESCOLE)
3. Cornaux
4. Cortaillod
5. La Côte-aux-Fées
6. Cressier
7. La Grande Béroche
8. Le Landeron
9. Le Locle
10. Laténa
11. Milvignes
12. Rochefort
13. Val-de-Ruz
14. Val-de-Travers

Les communes d'Enges, de Saint-Blaise et de La Tène ont cessé d'exister le 1^{er} janvier 2025 et c'est la nouvelle commune fusionnée de Laténa qui a repris à son compte les conventions antérieures.

La commune de Boudry a adhéré en juin 2025.

Demandes d'adhésion : Pas de nouvelles demandes d'adhésion mais des prises de contact avec les communes de Lignièrès et du Cerneux-Péquignot.

1.2. Commune administrative

La Commune de Cortaillod a repris la gestion administrative du SIAr dès 2021.

1.3. Équipe

Les travaux d'archivage pour les membres de la convention ont été effectués par les collaborateurs et collaboratrices de docuteam :

- Ivan Barreau, archiviste et conseiller en gestion documentaire
- Lenaïc Capt, archiviste agent en information documentaire
- Michèle Giorgianni, archiviste
- Nathalie Guillod-Falconet, coordinatrice de l'équipe de gestion d'archives
- Céline Haeni, archiviste

- Gilliane Kern, conseillère en gestion documentaire, responsable du SIAr
- William Yoakim, archiviste

Gilliane Kern a quitté docuteam en décembre 2025 ; Nathalie Guillod-Falconet a été désignée responsable du SIAr.

2. Participation aux réunions du SIAr

- Séance des comptes 2024 le 28 janvier 2025 à Cortaillod avec présentation du rapport d'activité.
- Séance du budget 2026 le 16 septembre 2025 au Landeron.

3. Représentation et communication externe

1. Plans de classement communaux, outil ArchiClass

Echange avec S. Bischoff de l'Office des Archives de l'Etat (OAEN), sur l'utilisation de l'outil ArchiClass, dans lequel sont rédigés les plans de classement communaux, et les accès via le SIEN.

2. Plateforme d'archivage numérique du SIAr

Mise à jour de la plateforme d'archivage numérique pour les membres du SIAr.

3. Franchises sur le SDS

Les Sources du droit suisse (SDS) sont une collection d'éditions critiques de documents juridiques historiques, établie sur le territoire de la Suisse actuelle, du haut Moyen Âge jusqu'en 1798.

A partir des années 1960, le professeur Dominique Favarger a documenté «Les sources du droit du canton de Neuchâtel» en se basant sur les coutumiers neuchâtelois, en particulier sur les chartes de franchises existantes, pour lesquelles il a proposé des résumés et des transcriptions de chaque pièce. Le tome 1 des sources du droit du canton de Neuchâtel a été publié en 1982 par Maurice de Tribolet sur la base des travaux de Dominique Favarger (décédé en 1975).

L'entier du tome 1 neuchâtelois des sources du droit suisse est aujourd'hui disponible en TEI/XML sur la base du volume papier Favarger/Tribolet de 1982 (nouvelle édition du tome 1). Ce nouvel accès en ligne à l'ancien droit neuchâtelois nous offre une fenêtre sur le fonctionnement de ces communautés qui vivaient dans un monde essentiellement oral.

Un article sur le blog du SIAr présente plus longuement ce projet.

4. Instruments de musiques

A l'occasion d'une recherche menée par la musicologue Irène Minder-Jeanerret pour tenter d'identifier un certain «sieur Jeanerret», facteur de hautbois, l'équipe du SIAr a effectué des recherches dans différents fonds d'archives. Si l'identité et la vie de ce personnage et de sa famille restent flous, ces recherches ont été l'occasion de rappeler les principes d'une recherche généalogique et les pistes de travail proposées dans notre guide de recherche sur le site du SIAr.

Et pour approfondir le sujet, les différentes hypothèses sur les Jeanerret, fabricants de ces instruments de musique sont à découvrir dans l'article «La musique à La Chaux-du-Milieu» (plus particulièrement pp. 157-158) paru dans le numéro 165-166 de la Nouvelle revue neuchâteloise consacré à «La Chaux-du-Milieu (1825-2025): Un bicentenaire et plusieurs siècles d'histoire» (printemps-été 2025).

4. Développement interne (règles et outils communs, veille)

1. Discussion sur l'adaptation des tarifs et prestations du SIAr : avenant à la convention,

entériné en septembre 2025 ; entré en vigueur au 1^{er} janvier 2026 pour une durée de quatre années, soit jusqu'au 31 décembre 2029. Clause d'indexation annuelle des tarifs horaires des prestations proposées par docuteam pour le SIAr suivant l'IPC (index des prix à la consommation).

2. Développement de la documentation interne, notamment la marche à suivre pour l'utilisation de l'outil ArchiClass.
3. Marche à suivre interne pour des versements numériques (« ingest ») par les communes dans docuteam cosmos : procédure pour l'archivage numérique des grands livres.
Poursuite de l'enquête sur les archives photographiques dans les communes menée par Memoriav ; réponse au questionnaire.
4. Organisation et gestion du site web et de son contenu, actualités, articles.
5. Audit site web du SIAr : bilan sécurité, mises à jour techniques du site web du SIAr.

5. Perspectives

- Poursuite de la réflexion sur la **gestion des supports numériques physiques** retrouvés dans les communes (exemples : disquettes, CD-R, DVD, disques durs, clés USB, etc.) : analyse, indexation, accès et préservation.
- Proposition d'un **modèle de politique d'acquisition des archives privées**.
- Reprise de contact avec l'OAEN pour un bilan des réflexions pour la constitution d'une cellule de crise inter-institutions en cas de sinistre dans les archives.

Pour le Service intercommunal d'archivage (SIAr),
Gilliane Kern, Nathalie Guillod-Falconet et Céline Haeni (docuteam)